



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

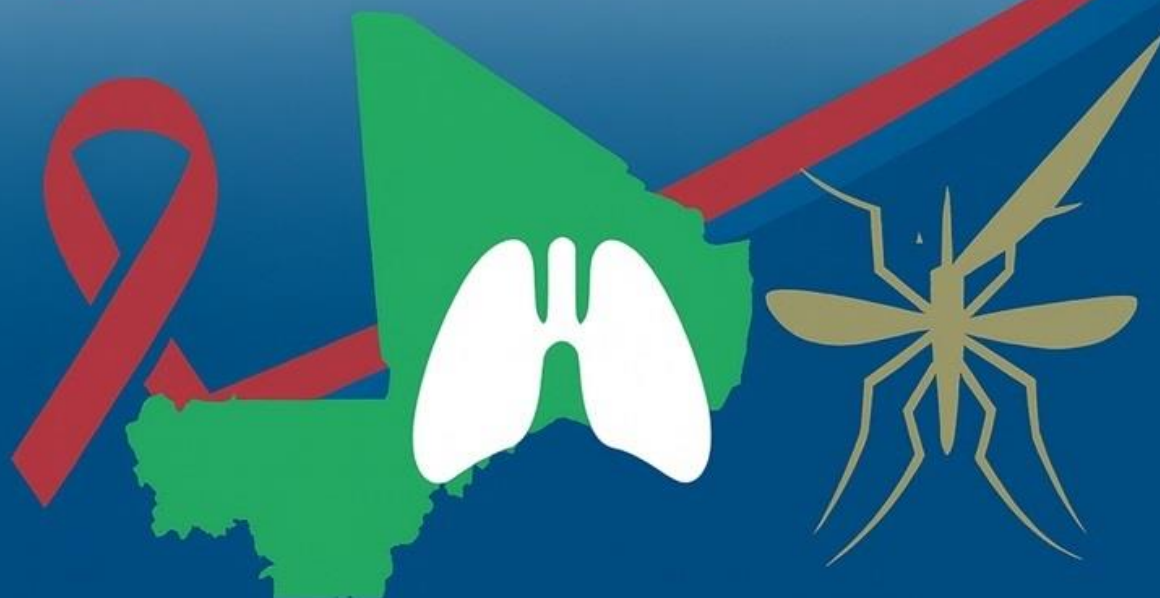
Ministère de la Santé
Et du développement Social



COMITÉ DE COORDINATION NATIONALE DES ACTIVITÉS FONDS MONDIAL - CCM MALI

« SIDA-TUBERCULOSE-PALUDISME »

Rapport D'activité CCM-MALI 2024



Hamdallaye ACI,
dans la cour du CNI ECS
Bamako - République
du Mali

Tél : + 223 76465748

Email : secretariat.permanent@ccm-mali.org - Site web : www.ccm-mali.org

TABLE DES MATIÈRES

I. Résumé	2
II. Introduction	3
III. Réalisations / résultats.....	4
IV. Organisation et fonctionnement des structures de gouvernance	4
V. Le suivi stratégique des subventions du Fonds mondial	17
VI. Appuis à l'élaboration de la demande de financement du GC7/Paludisme	20
VII. Appuis techniques de l'équipe pays du Fonds mondial	22
VIII. Partenariats.....	26
IX. Synthèse des résultats atteints :.....	29
X. Difficultés / Contraintes	32
XI. Conclusions / Recommandations	34

I. RÉSUMÉ

Le présent rapport le retrace, les activités réalisées par le CCM-Mali en 2024 qui ont porté sur le renforcement de la gouvernance, le suivi stratégique des subventions du Fonds mondial et la préparation de la demande de financement GC7/Paludisme.

L'année a été marquée par l'organisation de plusieurs Assemblées Générales, l'adoption du règlement intérieur révisé, la mise en place du Comité d'éthique et du Comité de cofinancement, ainsi que la tenue d'ateliers de suivi (PU/DR) et de visites de sites dans plusieurs régions du pays. Des actions de renforcement des capacités ont permis d'outiller les nouveaux membres et les organes techniques, tandis que des sessions de rétro-information avec le secteur public, la société civile et les organisations communautaires ont contribué à renforcer la transparence et la participation inclusive.

Cependant, la mise en œuvre des activités a été confrontée à des contraintes internes, notamment le manque de personnel qualifié, l'insuffisance d'appui financier de l'État et des difficultés logistiques, ainsi qu'à des défis externes liés à l'insécurité dans certaines régions. Il faut toutefois souligner que malgré ces insuffisances en personnel, un effort considérable a été fourni par l'équipe en place pour assurer la continuité des missions et atteindre les résultats planifiés.

Le rapport conclut sur la nécessité de consolider les acquis, de renforcer les ressources humaines et matérielles du CCM-Mali et d'accroître son autonomie financière pour garantir la pérennité et l'efficacité de ses missions.

II. INTRODUCTION

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a été mis en place en 2001 à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies, avec le soutien des pays du G8, afin de répondre à l'urgence mondiale liée à ces trois pandémies. Cette décision a été adoptée à l'unanimité lors de la première session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le VIH/sida. Dans ce cadre, chaque pays bénéficiaire devait mettre en place une Instance de Coordination Nationale (ICN), pour mobiliser les ressources du Fonds mondial, assurer la transparence et coordonner la réponse nationale aux trois maladies.

Au Mali, cette instance a été instituée par la décision n° 02-0136/MS-SG du 19 février 2002 du Ministère de la Santé, puis modifiée par la décision n° 2015-0077/MSHP-SG du 26 février 2015, établissant son organisation, ses attributions et son mode de fonctionnement. Depuis sa création, le **CCM-Mali** joue un rôle central dans l'élaboration des demandes de financement, la sélection des Récipiendaires Principaux (PR), le suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions, et l'examen des questions majeures relatives aux programmes financés par le Fonds mondial.

Le CCM-Mali est une structure multisectorielle et inclusive qui réunit des représentants du **secteur public** (Présidence, ministères et services techniques de l'État) ; du **secteur non gouvernemental** que sont le secteur privé (les institutions, organisations et instances représentant des établissements à but lucratif et privé, les ordres professionnels) et la Société civile (ONG nationales et internationales ; Organisations à Base Communautaire ; Associations ou Groupes de personnes infectées et/ou affectées par le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme ; les populations clés et vulnérables ; Associations de jeunes ; Associations de femmes ; Organisations ou Associations confessionnelles) ; Ainsi que des **partenaires techniques et financiers** (organisations bilatérales et multilatérales). Cette composition garantit une gouvernance participative et équitable dans la gestion des ressources allouées à la lutte contre les trois maladies.

L'architecture du CCM-Mali s'organise autour de trois organes principaux :

- **L'Assemblée Générale**, organe suprême de décision ;
- **Le Bureau Exécutif**, garant de la coordination entre les sessions de l'Assemblée ;
- **Le Secrétariat Permanent**, responsable de la mise en œuvre opérationnelle et du suivi quotidien.

Ces instances s'appuient sur des **structures techniques spécialisées**, permanentes ou ad hoc, dont :

- Le **Comité de Suivi Stratégique** ;
- Le **Comité d'Éthique** ;
- Le **Comité de Cofinancement** ;
- Le **Pool d'Experts et de Personnes Ressources** ;
- Et diverses **commissions électorales et techniques temporaires**, selon les besoins.

Le Secrétariat Permanent, organe opérationnel du CCM-Mali, assure la coordination, la mise en œuvre des décisions et le bon fonctionnement des organes à travers quatre axes

fondamentaux : **le suivi stratégique, la participation inclusive, le positionnement institutionnel et le fonctionnement des organes du CCM.**

Pour assurer sa mission, le CCM-Mali élabore annuellement un **Plan de Travail Annuel (PTA)**, dont le financement est principalement assuré par le Fonds mondial. Ce soutien peut être complété par des appuis ponctuels d'autres partenaires dans le cadre d'une collaboration technique ou stratégique.

Le présent rapport annuel rend compte des principales activités réalisées par le CCM-Mali au cours de l'année 2024. Il retrace les efforts de coordination nationale, les progrès réalisés en matière de gouvernance, les dynamiques de partenariat et le suivi des subventions, en conformité avec les exigences du Fonds mondial et les priorités nationales de santé publique.

III. RÉALISATIONS / RÉSULTATS

Conformément aux missions qui lui sont confiées, le CCM-Mali n'assure pas la mise en œuvre directe des subventions financées par le Fonds mondial. Son rôle se concentre principalement sur la coordination de l'élaboration des demandes de financement à soumettre au Fonds mondial, ainsi que sur le suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions, dans le but de s'assurer que les services prévus sont effectivement fournis aux populations cibles.

Les activités réalisées en 2024, tout comme les difficultés rencontrées, s'articulent autour des quatre fonctions essentielles du CCM, à savoir :

- Le fonctionnement des organes de gouvernance ;
- Le suivi stratégique des subventions du Fonds mondial ;
- Le positionnement institutionnel du CCM-Mali dans l'architecture nationale de santé et en lien avec les partenaires ;
- La participation active de ses membres, à travers les groupes constitutifs, notamment les populations clés, affectées ou infectées par les maladies.

Ces activités ont été rendues possibles grâce au soutien financier du Fonds mondial et de l'USAID/FHI360.

IV. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

2.1.1. Réunions statutaires des organes :

2.1.2. Tenue des Assemblées générales

L'Assemblée Générale constitue l'organe suprême de décision du CCM-Mali. Elle se réunit de manière trimestrielle et regroupe l'ensemble des membres titulaires et suppléants.

Au cours de l'année 2024, le CCM-Mali a organisé cinq (5) sessions d'Assemblée Générale des membres, dont trois (3) ordinaires et deux (2) extraordinaires. Il s'agit notamment de :

- l'Assemblée Générale extraordinaire consacrée à l'adoption du règlement intérieur, tenue le vendredi 03 mai 2024 ;
- l'Assemblée Générale extraordinaire relative à l'endossement de la demande de financement du GC7 Paludisme (2025-2027), tenue le vendredi 26 avril 2024 ;
- l'Assemblée Générale constitutive du CCM-Mali, tenue le vendredi 13 septembre 2024 ;
- L'Assemblée Générale électorale du Président et du 1er Vice-Président, tenue le vendredi 27 septembre 2024 ;
- l'Assemblée Générale ordinaire du CCM-Mali, tenue le vendredi 25 octobre 2024.



Photos : AG adoption du règlement intérieur, 03 mai 2024 AG endossement GC7 Paludisme, 26 avril 2024



Photos : AG constitutive du CCM-Mali, 13 septembre 2024

2.1.3. Réunions mensuelles du Bureau du CCM-Mali

Le Bureau exécutif constitue l'organe chargé de la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale et du suivi de ses recommandations. Il assure la supervision des activités du Secrétariat Permanent et, lorsque nécessaire, prend des décisions qu'il soumet par la suite à l'Assemblée Générale pour validation. En 2024, année marquée par le renouvellement des organes du CCM-Mali (Assemblée Générale, Bureau, comités et commissions), seules deux (2) réunions du Bureau ont pu se tenir :

- Réunion mensuelle du Bureau du CCM-Mali du 07 février 2024 ;
- Réunion mensuelle du Bureau du CCM-Mali du 31 décembre 2024.

2.1.4. Réunions Trimestrielles du Comité de suivi stratégique

Conformément aux exigences et directives du Fonds mondial, le CCM-Mali a institué un Comité de Suivi Stratégique (CSS) chargé d'assurer de manière efficace la fonction de suivi stratégique. Ce comité, composé d'experts aux profils diversifiés (programmatique, gestion, achats et approvisionnements, finances), permet au CCM d'assumer pleinement sa mission de suivi de la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial.

Le suivi stratégique offre ainsi au CCM la capacité d'évaluer de façon éclairée l'utilisation transparente et efficiente des ressources mises à disposition et de veiller à ce que les besoins des bénéficiaires finaux soient effectivement pris en compte et satisfaits. Au cours de l'année 2024, le CSS du CCM-Mali a tenu quatre (4) réunions statutaires, à savoir :

- Réunion préparatoire de la visite des sites dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako, tenue le 03 juin 2024 ;
- Réunion de restitution de la visite des sites dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako, tenue le 04 juillet 2024 ;
- Réunion préparatoire de l'atelier d'analyse des données (PU/DR) du GC7 (VIH/TB/RSS/C19RM) et du NFM3/Paludisme pour le 1er semestre 2024, tenue le 27 août 2024 ;
- Réunion de restitution de la visite des sites dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako, tenue le 23 décembre 2024.

2.1.5. Comité de suivi du cofinancement :

Pour bénéficier des subventions du Fonds mondial, les pays doivent satisfaire aux exigences de cofinancement définies dans la politique du Fonds mondial en matière de pérennité, de transition et de cofinancement. Ces exigences visent à :

- Accroître le financement global alloué à la santé ;
- Renforcer la pérennité des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Dans le but de garantir le respect des engagements de cofinancement du Mali, le CCM-Mali a mis en place un comité de suivi du cofinancement qui a pour principale mission de :

- Le niveau de respect des engagements de cofinancement pris par le Gouvernement lors du cycle antérieur ;
- La conformité aux exigences de la politique du Fonds mondial en matière de pérennité et de cofinancement.

En 2024, ce comité n'a pu fonctionner en raison de sa composition. Pour y remédier, le CCM-Mali a engagé un processus de remembrement du comité, qui a consisté à :

- Elaborer des termes de référence et un projet de décision de mise en place de l'organe
- Soumettre la composition du comité à la revue et à la validation du Bureau exécutif ;

- Procéder à la validation finale de la composition par l'Assemblée générale.

La composition initiale a été élargie afin de refléter la diversité des parties prenantes, incluant à la fois les bénéficiaires et les décideurs en matière de financement des programmes de santé, notamment ceux soutenus par le Fonds mondial. Le comité de cofinancement est désormais composé de douze (12) membres, représentant les structures suivantes :

1. Un (01) membre de l'Assemblée nationale (AN) actuellement le Conseil National de Transition (CNT) ;
2. Un (01) représentant du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida (HCNLS) ;
3. Un (01) représentant du Cabinet du Ministère de la Santé et du Développement social ;
4. Un (01) représentant du Groupe de Suivi Budgétaire institué auprès du Ministère de l'Économie et des Finances ;
5. Le Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
6. Un (01) représentant de la DGSH ;
7. Un (01) représentant de la CSLS/TBH ;
8. Un (01) représentant du PNLP ;
9. Un (01) représentant du Comité de Suivi Stratégique du CCM-Mali ;
10. Un (01) représentant du Secrétariat permanent du CCM-Mali ;
11. Un (01) représentant des personnes vivant avec les maladies et des populations clés ;
12. Un (01) représentant de la société civile non membre du CCM-Mali.

À l'issue de la validation finale par l'Assemblée générale d'octobre 2024, le Secrétariat permanent a élaboré les projets de lettres de nomination destinées aux structures membres afin de formaliser la désignation de leurs représentants au sein du comité de cofinancement.

2.1.6. Comité d'éthique

Les CCM sont des organes de gouvernance chargés de mobiliser des financements auprès du Fonds mondial et de superviser la mise en œuvre réussie des programmes. À ce titre, ils se doivent d'incarner et de promouvoir les principes et valeurs défendus par le Fonds mondial. La réussite des programmes au niveau national repose en partie sur le respect des principes d'éthique, de transparence et de responsabilité dans les processus décisionnels des CCM.

Depuis sa création, le CCM-Mali a adhéré aux principes et valeurs prônés par le code d'éthique du Fonds mondial, mais sans disposer d'un organe spécifiquement chargé de leur suivi. Dans le cadre de la redynamisation de ses organes, le CCM-Mali a entrepris en 2024 la mise en place de son Comité d'éthique. Conformément à ses principes de fonctionnement, le projet de structuration du comité d'éthique a été présenté successivement en réunion de Bureau, puis en Assemblée générale. Le Comité d'éthique du CCM-Mali se compose de six (6) membres, issus des trois secteurs constitutifs (secteur gouvernemental, secteur non gouvernemental et secteur des PTF), répartis comme suit :

- Un(e) Président(e) ;
- Un(e) Porte-parole ;
- Deux (2) Rapporteurs ;
- Deux (2) membres.

Lors de l'Assemblée générale d'octobre 2024, les membres du CCM-Mali ont approuvé la composition du Comité d'éthique. Ils ont également recommandé de préciser davantage le cadre organisationnel et fonctionnel de l'organe, ainsi que de définir de manière claire les rôles et responsabilités de son (sa) Président(e), de ses rapporteurs et de ses autres membres.

2.1.7. Réunions hebdomadaires du staff du secrétariat permanent

Les réunions hebdomadaires du staff du Secrétariat Permanent du CCM-Mali constituent un mécanisme régulier de concertation interne. Elles visent à faire le point sur les activités exécutées durant la semaine écoulée et à planifier celles à entreprendre pour la semaine suivante. Elles favorisent la coordination, le suivi rapproché des actions en cours, la prévention des retards et l'anticipation des besoins logistiques ou techniques liés à la mise en œuvre des missions confiées au Secrétariat Permanent. Les réunions hebdomadaires se tiennent une fois par semaine, généralement en début de semaine (souvent le lundi matin).

Tous les membres du staff du Secrétariat Permanent participent à ces réunions. La séance est présidée par le Secrétaire Permanent ou, en son absence, par son représentant désigné. Chaque membre du staff présente brièvement ses activités de la semaine écoulée et celles prévues. La planification se fait de manière participative, avec validation collective. Un compte rendu de réunion est produit à l'issue de chaque séance, consignait les points clés, décisions et responsabilités.

2.2. Renforcement des capacités des membres et des organes du CCM-Mali

2.2.1. Formation des nouveaux membres du CCM-Mali, sur les valeurs, principes et directives du Fonds mondial et sur l'organisation et le fonctionnement des Instances de Coordination Nationale (ICN)

La formation des nouveaux membres constitue une activité essentielle pour renforcer les capacités du CCM-Mali et assurer une compréhension harmonisée de l'environnement d'intervention du partenariat avec le Fonds mondial. En 2024, de nouveaux organes du CCM-Mali ont été mis en place, intégrant des membres issus de divers secteurs (gouvernemental, non gouvernemental, société civile et partenaires techniques et financiers). Cette nouvelle configuration, bien que porteuse de dynamisme, nécessitait un renforcement de capacités afin de garantir que tous les membres soient pleinement alignés sur les valeurs, principes et directives du Fonds mondial, et maîtrisent les procédures de gouvernance ainsi que les mécanismes de gestion des subventions.

Dans ce cadre, et grâce à l'appui financier de l'USAID/FHI360, le CCM-Mali a organisé une formation destinée aux nouveaux membres, du 17 au 23 novembre 2024 à l'hôtel *Esplanade* de Ségou. L'objectif de cet atelier était de permettre aux participants de mieux connaître l'environnement institutionnel dans lequel ils évoluent, de renforcer leur compréhension du rôle des Instances de Coordination Nationale (ICN), et de consolider leurs aptitudes pour assumer efficacement leurs rôles et responsabilités.

La cérémonie d'ouverture des travaux a été marquée par les interventions de plusieurs personnalités régionales et nationales, notamment le Directeur de cabinet du Gouvernorat de Ségou, le Secrétaire Permanent du CCM-Mali, la Direction régionale de la santé de Ségou ainsi que le Secrétaire exécutif régional du HCNLS.

La méthodologie d'animation adoptée a combiné des présentations, des exposés suivis de débats, des commentaires, ainsi que des travaux de groupe et des sessions plénières. Cette approche interactive a favorisé une participation active et un partage d'expériences entre les participants.

Par ailleurs, une évaluation initiale (pré-test) et une évaluation finale (post-test) ont permis de mesurer l'acquisition des connaissances. Les résultats ont révélé une amélioration significative du niveau de compréhension des participants, confirmant ainsi l'impact positif de la formation.



Photos : Atelier de formation des nouveaux membres du CCM-Mali 17 au 23 novembre 2024

2.2.2. Formation des membres de la Commission de Suivi Stratégique aux valeurs, principes et directives du Fonds mondial et la finalisation du plan de Suivi Stratégique 2024-2026

À la suite de l'élaboration, en novembre 2023, d'un premier draft du Plan de Suivi Stratégique 2024-2026, le CCM-Mali s'est engagé à renforcer les capacités de ses organes et de ses mécanismes de suivi dans le cadre de la subvention du GC7 du Fonds mondial. Ce plan constitue un cadre de référence essentiel visant à garantir l'utilisation efficace et efficiente des financements octroyés par le Fonds mondial.

Conçu pour la période 2024-2026, le plan de suivi stratégique couvre plusieurs domaines clés, notamment :

- Les finances ;
- les achats et la gestion des stocks ;
- la mise en œuvre et la performance des subventions ;
- le système de rapportage ;
- et l'assistance technique.

En plus de ces domaines, ce plan permet également d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan de travail budgétisé du CCM-Mali. Dans cette dynamique, et afin de renforcer les compétences des membres du Comité de Suivi Stratégique (CSS), le CCM-Mali, à travers son Secrétariat Permanent et en collaboration avec USAID/FHI360, a organisé un atelier de formation et de finalisation du Plan de Suivi Stratégique 2024-2026, tenu à Ségou du 13 au 17 février 2024.

L'atelier avait pour objectifs de :

- renforcer les connaissances des membres du CSS sur les valeurs, principes et directives du Fonds mondial ;
- améliorer leur maîtrise des outils et mécanismes de suivi stratégique ;
- finaliser et valider le Plan de Suivi Stratégique 2024-2026.

La méthodologie adoptée a combiné des présentations techniques, des exposés suivis de débats, des commentaires explicatifs, ainsi que des travaux en groupes et des sessions plénières. Cette approche interactive a permis de susciter une participation active et un partage d'expériences enrichissant.

Enfin, une évaluation initiale (prétest) et une évaluation finale (post-test) ont été réalisées afin d'apprécier le renforcement des capacités. Les résultats ont mis en évidence une amélioration significative du niveau de connaissances des participants, confirmant la valeur ajoutée de l'atelier.



Photos : Atelier de Formation des membres du CSS du 13 au 17 février 2024

2.2.3. Formation des membres du Comité de Suivi Stratégique aux concepts clés et attentes de Suivi Stratégique dans le cadre de l'Initiative Stratégique d'Evolution des CCM

Dans le cadre de l'initiative stratégique d'évolution des instances de coordination pays du Fonds mondial, le CCM-Mali a organisé, du 3 au 7 décembre 2024, une formation dédiée aux membres potentiels du Comité de Suivi Stratégique (CSS-CCM).

L'objectif principal de cette session était de renforcer les compétences des futurs membres et personnes ressources du CSS-CCM sur les concepts clés liés au suivi stratégique, afin de leur permettre de jouer efficacement leur rôle et de répondre aux attentes en matière de supervision des subventions du Fonds mondial.

L'atelier s'est tenu au Centre de Conférence DIAMCIS à Banankoro, dans la commune rurale de Sanankoroba (cercle de Kati, région de Koulikoro). L'activité a mobilisé divers participants que sont :

- des anciens et potentiels membres du CSS-CCM,
- des représentants des Récipiendaires Principaux (PR),
- les Programmes nationaux de lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose et le Paludisme,

- la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSH),
- ainsi que le personnel du Secrétariat Permanent du CCM-Mali.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions du Secrétaire Permanent du CCM-Mali et du Chef du Département Santé du Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida (HCNLS).

La méthodologie d'animation a reposé sur une approche interactive combinant :

- des présentations techniques et exposés enrichis de commentaires explicatifs,
- des échanges-débats favorisant la compréhension partagée,
- des travaux en groupes et des sessions plénières stimulant la participation active.

L'évaluation des connaissances, réalisée à travers un prétest et un post-test, a révélé une amélioration significative des acquis chez l'ensemble des participants. Cette progression témoigne de l'efficacité de la formation et de la pertinence des thématiques abordées.

2.2.4. Réunions trimestrielles d'information pour la retro information des acteurs du secteur public

Dans le cadre de sa mission de renforcement de la transparence et de la redevabilité, le CCM-Mali, avec l'appui financier de l'USAID/FHI360, a organisé en 2024 deux (2) réunions trimestrielles d'information et de rétro-information à l'intention des acteurs du secteur public membres du CCM.

Première réunion : 25 avril 2024

La première session s'est tenue le jeudi 25 avril 2024 et a regroupé les représentants des départements ministériels et autres services techniques étatiques membres du CCM-Mali. L'objectif principal de ces réunions était de permettre aux représentants du secteur public siégeant au CCM-Mali :

- de partager, au sein de leurs structures respectives, les décisions et informations techniques de l'Instance de Coordination Nationale,
- d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations au niveau des différents groupes constitutifs,
- et de favoriser la remontée des préoccupations et aspirations des composantes du secteur gouvernemental vers le CCM-Mali.

Deuxième réunion : 14–15 novembre 2024

La deuxième réunion trimestrielle s'est déroulée le 14 et 15 novembre 2024 autour des mêmes objectifs d'information et sensibilisation. Elle a permis de faire un état des lieux sur :

- la mise en œuvre des subventions du GC7 (VIH/TB),
- ainsi que du NFM3/Paludisme.

Dans une perspective d'engagement accru, un tableau d'engagement a été élaboré afin d'inciter les représentants du secteur public à traduire leur participation en actions concrètes contribuant au bon fonctionnement du CCM-Mali et à l'atteinte des résultats attendus.

2.2.5. Réunions trimestrielles pour la retro information de la société civile siégeant au CCM-Mali

Afin de consolider l'engagement des représentants de la société civile et de le traduire en actions concrètes, le CCM-Mali, avec l'appui financier de l'USAID/FHI360, a organisé deux (2) réunions trimestrielles d'information dédiées à la rétro-information des représentants de la société civile. L'objectif de ces rencontres était d'assurer un soutien continu pour la durabilité des actions de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Première réunion : 23 avril 2024

La première session s'est tenue le mardi 23 avril 2024 et a regroupé les représentants des départements ministériels et autres services techniques étatiques membres du CCM-Mali. L'objectif principal de ces réunions était de permettre aux représentants de la société civile siégeant au CCM-Mali :

- de partager, auprès de leurs structures/organisations au niveau régional, les décisions et informations techniques de l'Instance de Coordination Nationale,
- d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations au niveau des différents groupes constitutifs,
- et de favoriser la remontée des préoccupations et aspirations des structures/organisations du niveau régional vers le CCM-Mali.

Deuxième réunion : 14–15 novembre 2024

La deuxième réunion trimestrielle s'est déroulée du 12 au 13 novembre 2024 autour des mêmes objectifs d'information et de sensibilisation. Elle a permis de faire un état des lieux sur:

- la mise en œuvre des subventions du GC7 (VIH/TB),
- ainsi que du NFM3/Paludisme.

Dans une perspective d'engagement accru, un tableau d'engagement a été élaboré afin d'inciter les représentants de la société civile à traduire leur participation en actions concrètes contribuant au bon fonctionnement du CCM-Mali et à l'atteinte des résultats attendus.

2.2.6. Retro-information à la base par les OSC, les ONG et les représentants du secteur privé membres du CCM-Mali

Conformément aux orientations du Fonds mondial en matière de participation et d'inclusion des parties prenantes, notamment de la société civile, dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et en cohérence avec la pratique instaurée par le CCM-Mali, les représentants du secteur non gouvernemental siégeant au CCM-Mali procèdent, de manière trimestrielle, à des sessions de rétro-information auprès de leurs bases.



Photos : Retro-information à la base par les OSC

Ces rencontres visent deux objectifs principaux :

- diffuser les informations relatives aux activités institutionnelles et programmatiques menées dans le cadre des subventions du Fonds mondial,
- recueillir les préoccupations et besoins spécifiques exprimés par les membres et les populations au niveau régional et local, afin de les porter à l'échelle nationale.

En 2024, deux missions de rétro-information ont été organisées :

- du 06 au 07 mai 2024,
- puis du 09 au 12 décembre 2024, dans cinq (5) régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti) ainsi que dans le District de Bamako.

Les missions ont été conduites par une équipe composée de représentants des structures membres du CCM-Mali relevant du secteur non gouvernemental. Elles ont été marquées par des visites d'introduction et de travail auprès des secrétariats exécutifs régionaux du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida (HCNLS), des directions régionales de la santé et du développement social, ainsi que des gouvernorats, en termes de visites de courtoisie. À l'issue de ces ateliers régionaux, un rapport spécifique par région a été produit, complété par un rapport global consolidé, rassemblant et harmonisant l'ensemble des informations recueillies.

2.2.7. Atelier de restitution des Résultats de la Cartographie des Plateformes de la Santé et Élaboration d'un Plan de Positionnement pour le CCM-Mali

Dans la perspective d'un éventuel désengagement du Fonds mondial, le CCM-Mali s'est engagé dans une démarche stratégique visant à assurer sa pérennité institutionnelle et la continuité de ses missions de coordination. Cette démarche repose sur l'instauration de mécanismes endogènes et pérennes de mobilisation de ressources, afin de garantir la poursuite des efforts de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, indépendamment des financements internationaux.

L'adoption d'une dynamique proactive de mobilisation de ressources par les institutions nationales de santé constitue, à ce titre, un levier essentiel. C'est dans ce cadre qu'un consultant a été recruté pour réaliser la cartographie des plateformes de gouvernance du secteur de la santé et élaborer un plan de positionnement du CCM-Mali.



Photo : Atelier de restitution Cartographie et Élaboration d'un Plan de Positionnement

Cette cartographie a permis de recenser les structures et organisations actives dans le domaine de la santé, d'identifier les financements importants mobilisés, et de mettre en évidence les opportunités de collaboration et d'ancrage du CCM-Mali au sein du paysage institutionnel.

Afin de partager et de valider les résultats de cette étude stratégique, un atelier de restitution a été organisé les 26 et 27 décembre 2024 au Centre de Conférence DIAMCIS à Banankoro (Région de Koulikoro). L'atelier avait pour finalité de consolider la réflexion collective autour des résultats de l'étude et de définir les orientations de positionnement du CCM-Mali. De manière spécifique, il visait à :

- Restituer les résultats de la cartographie des plateformes de gouvernance en santé, en présentant de façon détaillée les conclusions, tendances et opportunités identifiées.

- Valider le plan de positionnement stratégique pour le CCM-Mali, afin de renforcer son rôle au sein du paysage sanitaire et de préparer une éventuelle transition vers une autonomie financière.
- Favoriser l'engagement des parties prenantes, renforcer la compréhension mutuelle et promouvoir la collaboration entre les acteurs institutionnels, techniques et communautaires impliqués dans la gouvernance de la santé.

L'atelier a enregistré la participation des membres titulaires et suppléants du CCM-Mali. L'ouverture a été marquée par l'allocution du Secrétaire permanent par intérim du CCM-Mali, qui a souhaité la bienvenue aux participants, rappelé le contexte et justifié la pertinence de l'étude, tout en précisant les résultats attendus de la rencontre.

Après la présentation des participants et l'adoption de l'agenda, les travaux se sont déroulés sous forme de :

- Présentations PowerPoint sur les résultats de l'étude ;
- Travaux pratiques et discussions sur plateforme numérique « CCM CARTO » ;
- Orientations stratégiques partagées entre les participants.

Les sessions ont été facilitées par le représentant du cabinet de consultation (en remplacement du consultant principal indisponible pour des raisons de santé), en étroite collaboration avec le Secrétariat permanent par intérim du CCM-Mali.

2.2.8. Révision du règlement intérieur du CCM-Mali

La révision du règlement intérieur du CCM-Mali s'inscrit dans la dynamique de mise à jour des principaux documents de gouvernance de l'Instance de Coordination Nationale, afin de répondre aux évolutions contextuelles et d'adapter les pratiques aux besoins actuels. Depuis sa modification en mai 2019, qui avait porté la durée du mandat des membres de deux (2) à trois (3) ans, le règlement intérieur a connu plusieurs ajustements successifs jusqu'en 2021.

Dans la perspective de le rendre conforme aux nouvelles orientations relatives aux fonctions des CCM et de prendre en compte les besoins d'amélioration des conditions d'exercice des membres, le CCM-Mali a sollicité en 2022 l'appui du Fonds mondial pour une révision intégrale du document. À cet effet, un consultant international a été recruté et a conduit un processus participatif comprenant :

- la collecte des points de vue, constats et suggestions des membres à travers un débat interactif dans des sessions en ligne ;
- l'examen du règlement intérieur en vigueur afin de relever les insuffisances et identifier les améliorations nécessaires ;
- des échanges réguliers avec le Secrétaire Permanent du CCM-Mali, point focal de l'activité, afin de préciser certains aspects techniques et organisationnels.

Ce processus a abouti à la tenue d'une Assemblée Générale extraordinaire, le vendredi 03 mai 2024, consacrée à l'adoption du règlement intérieur révisé. Cette Assemblée avait pour objectif de doter le CCM-Mali d'un document de référence unique, indispensable au renouvellement des mandats des membres et à la mise en place des organes de gouvernance de la structure. L'adoption du règlement intérieur a ainsi constitué une étape cruciale,

répondant à une nécessité à la fois urgente et impérieuse pour garantir la bonne marche de l'instance.

2.2.9. Création du site web du CCM-Mali :

Dans le but d'améliorer le partage de ses informations et d'accroître sa visibilité, le CCM-Mali a opté pour la création d'un site web, outil permettant de renforcer son ouverture sur le monde.

Ce projet permettait de présenter la manière dont le site sera présenté, les informations à publier, la fréquence de publication, ainsi que l'ouverture du site aux visiteurs, avec un accent particulier sur son attractivité. Le site permettait également aux internautes de télécharger facilement les informations et documents publiés.

L'objectif est que le site web devienne un point de référence central regroupant toutes les informations importantes sur le CCM-Mali et que ces informations soient largement accessibles aux différents acteurs concernés

Les objectifs spécifiques du site web sont :

- Partager des informations clés sur le CCM-Mali ;
- Promouvoir les activités du CCM-Mali ;
- Publier des données actualisées sur les trois maladies prioritaires (Sida, Tuberculose et Paludisme).

La démarche de création du site s'est déroulée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, les caractéristiques et fonctionnalités du site ont été définies sur la base des échanges avec les structures concernées et les personnes ressources. Des contacts ont été pris avec l'AGETIC ainsi qu'avec certaines agences professionnelles spécialisées dans l'hébergement de sites web. L'Agence nationale pour l'Informatique et la Télécommunication (AGETIC) a été retenue pour l'hébergement du site et l'attribution d'un nom de domaine.

Cependant, bien que le site web ait été créé en 2024, les démarches visant à recruter un prestataire de services informatiques pour la configuration de sa page n'ont pas pu être finalisées au cours de l'année.

V. LE SUIVI STRATÉGIQUE DES SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL

Le suivi stratégique constitue l'une des fonctions majeures des Instances de Coordination Nationale (ICN ou CCM). Il permet au CCM-Mali de suivre le niveau global d'avancement de la mise en œuvre des programmes de subventions par les bénéficiaires principaux (PR). Ce suivi offre également l'opportunité d'évaluer l'orientation des ressources allouées, le degré de leur utilisation, ainsi que d'identifier les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des activités financées. Sur cette base, le CCM-Mali peut proposer des solutions visant une meilleure atteinte des objectifs programmatiques.

Dans les instances de coordination nationale, le suivi stratégique est assuré par le Comité de suivi stratégique, organe affilié au CCM-Mali et mandaté par son Assemblée générale, à laquelle il rend compte de ses activités afin d'informer la prise de décisions.

1.1. Tenue des Ateliers PU/DR

Les ateliers PU/DR (Progress Update and Disbursement Request) constituent des rencontres semestrielles au cours desquelles les bénéficiaires principaux (PR) présentent les rapports de mise en œuvre de leurs subventions pour le semestre écoulé, avant transmission au Fonds mondial. Organisés par le CCM-Mali via son Comité de suivi stratégique, ces ateliers visent à assurer l'efficacité et l'efficience des subventions accordées par le Fonds mondial.

Au cours de ces rencontres, le Comité s'assure que la mise en œuvre des subventions se déroule conformément aux prévisions, apprécie les résultats obtenus (tant narratifs que financiers), identifie les goulots d'étranglement et propose des solutions adaptées, tout en présentant les activités à venir et les demandes de financement correspondantes. C'est dans ce cadre que le suivi semestriel, connu sous le nom de « Progress Update and Disbursement Request » (PU/DR), est organisé pour l'analyse des données à transmettre au Fonds mondial.

Au cours de l'année 2024, deux ateliers PU/DR ont été tenus :

- L'atelier d'analyse des données PU/DR des bénéficiaires principaux des subventions NFM3 VIH/TB, RSS C19RM et Paludisme, pour le compte du 2^e semestre 2023, qui s'est déroulé le 1^{er} mars 2024 ;
- L'atelier d'analyse des données PU/DR des bénéficiaires principaux des subventions GC7 (VIH/TB, RSS C19RM) et NFM3/Paludisme, pour le compte du 1^{er} semestre 2024, qui s'est tenu le 29 août 2024.



Photos : atelier d'analyse des données PU/DR le 1^{er} mars atelier d'analyse des données PU/DR le 29 août 2024

1.2. Visite des sites par les membres du CSS

Les visites de sites constituent une activité clé du suivi stratégique. Elles sont réalisées par les membres du Comité de suivi stratégique et s'adressent aux bénéficiaires principaux ainsi qu'aux sous-bénéficiaires des subventions du Fonds mondial. Ces visites permettent de collecter des informations sur la mise en œuvre des programmes de subventions, d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les goulots d'étranglement et de proposer des solutions visant à renforcer l'efficacité et l'efficience des programmes.

Elles offrent également aux membres du Comité de suivi stratégique l'opportunité d'échanger directement avec les acteurs et partenaires de mise en œuvre sur le terrain et d'observer les réalisations concrètes.



Photos : Séance de travail à AKS Sikasso Visite guidée au laboratoire de virologie de l'INSP

Durant l'année 2024, deux visites de sites ont été réalisées :

- **Première visite :** du 05-14 juin 2024, dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako, couvrant la période du premier semestre 2024 ;
- **Deuxième visite :** du 09 au 17 décembre 2024, dans les mêmes régions, couvrant la période du deuxième semestre 2024.

1.3. Redynamisation du Dashboard (Tableau de bord) :

Le tableau de bord est un outil Excel conçu pour soutenir le CCM-Mali dans l'exercice de son rôle de suivi stratégique, à travers le Comité de suivi stratégique (CSS). Son suivi est périodique, généralement trimestriel, et il est alimenté par le Secrétariat permanent du CCM afin de faciliter l'analyse par le CSS.

Le tableau de bord constitue un système d'alerte sur des indicateurs de fonctionnement et de performance. Il est renseigné à partir des données disponibles dans les différents rapports et autres documents fournis par les bénéficiaires principaux des subventions du Fonds mondial. Différents domaines d'action sont répertoriés dans le tableau de bord, notamment les finances, la gestion et les programmes. Il comprend également des feuilles de suivi des recommandations du CSS ainsi que des décisions prises par le CCM.

En 2024, un premier projet du tableau de bord a été élaboré par le Secrétariat permanent avec l'appui d'un consultant international recruté par le Fonds mondial.

VI. APPUIS À L'ÉLABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT DU GC7/PALUDISME

1.4. Coordination des activités pour l'élaboration de la demande de financement du GC7 Paludisme

L'une des missions principales du CCM-Mali, telle que définie lors de sa création par le Ministère de la Santé, est de coordonner le processus d'élaboration et de soumission des demandes de financement, incluant le dialogue pays et l'élaboration de la note conceptuelle à adresser au Fonds mondial. Dans ce cadre, le CCM-Mali mobilise l'ensemble de ses structures et organes et collabore avec toutes les parties prenantes : autorités sanitaires, départements et services techniques concernés, composantes de la société civile, personnes affectées par les trois maladies cibles du Fonds mondial, partenaires techniques et financiers, ainsi que consultants nationaux et internationaux.

En tant qu'instance non porteuse de projets ni de programmes, le CCM-Mali ne se substitue pas aux équipes des programmes des bénéficiaires principaux.

En 2023, le Mali a bénéficié d'une allocation globale de **191.978.861 euros** pour le financement des programmes VIH/TB et RSS (2024-2026) et du programme Paludisme (2025-2027). Dont **84.852.647 euros** destiné à la lutte contre le paludisme. La date limite de transmission des demandes de financement du programme Paludisme a été fixée au 29 avril 2024.

L'année 2024 a également marqué la clôture du programme NFM3/Paludisme (2022-2024), mobilisant les structures et organes du CCM-Mali pour les activités de clôture. Des échanges ont été menés avec l'équipe pays du Fonds mondial afin d'évaluer le contexte d'intervention, les défis à relever, et d'analyser les documents existants sur la lutte contre le paludisme, l'épidémiologie et les programmes en cours. Les principaux constats ont porté sur :

- Le besoin de consultants pour finaliser le Plan stratégique national (PSN) et la stratification des interventions ;
- Le besoin de consultants pour l'élaboration de la note conceptuelle ;
- L'élaboration de termes de référence pour la mobilisation des acteurs ;
- La précision des sources de financement soutenant les activités.

Dans ce cadre, le CCM-Mali a coordonné plusieurs activités majeures pour assurer la mobilisation du financement du Fonds mondial :

- Élaboration et mise à jour de la feuille de route pour l'élaboration des demandes de financement, partagée avec tous les partenaires pour avis ;
- Appui à la mobilisation de consultants nationaux et internationaux pour accompagner le processus sur les aspects techniques spécifiques ;
- Demande à l'OMS-Mali de mettre à disposition un expert pour l'élaboration de la demande de financement GC7 Paludisme, suite à la requête du PNLP ;

- Mise en place et supervision des travaux de la commission de sélection du PR GC7/Paludisme ;
- Organisation et animation des réunions de coordination impliquant l'ensemble des acteurs techniques afin de définir des stratégies et méthodes pertinentes pour l'élaboration des documents ;
- Prise de décisions relatives à la nomination du Coordinateur général et des Coordinateurs thématiques de la note conceptuelle, ainsi qu'à la constitution du Groupe Technique National (GTN) ;
- Élaboration du budget de la demande de subvention pour couvrir les travaux des équipes techniques et la rédaction de la note conceptuelle GC7 Paludisme ;
- Organisation de réunions hebdomadaires de coordination pour suivre l'avancement des travaux des équipes techniques ;
- Sollicitation de l'appui de l'OMS pour le financement des dialogues régionaux et des travaux des équipes techniques chargées de l'élaboration des notes conceptuelles ;
- Mobilisation de fonds du CCM-Mali et des partenaires pour la tenue du dialogue national ;
- Organisation de réunions d'information avec la société civile pour s'assurer de la prise en compte de leurs besoins dans les négociations et les documents finaux ;
- Appui à l'organisation de séances de négociation entre les organismes bénéficiaires des subventions ;
- Supervision des activités communautaires visant à recenser les besoins des populations, en particulier ceux affectés par les maladies cibles ;
- Mobilisation des membres et tenue d'une Assemblée générale extraordinaire pour l'approbation et l'endossement des demandes de financement GC7/Paludisme ;
- Transmission des demandes de financement approuvées au Fonds mondial via le portail officiel.

Ces actions ont permis au CCM-Mali de jouer pleinement son rôle de coordinateur, garantissant la participation de tous les acteurs et le respect des délais de soumission de la demande de financement GC7 Paludisme.

VII. APPUIS TECHNIQUES DE L'ÉQUIPE PAYS DU FONDS MONDIAL

Les équipes techniques du Fonds mondial, en fonction de leurs zones d'intervention, apportent un appui essentiel aux CCM et aux équipes techniques nationales. Leur rôle consiste notamment à accompagner la préparation et la coordination des activités d'élaboration des notes conceptuelles, assurer le suivi stratégique des programmes de subventions, renforcer la compréhension des enjeux et défis liés à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, soutenir la mobilisation des autorités nationales pour garantir la contrepartie au financement, ainsi que stimuler l'engagement des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Leur approche combine des échanges virtuels réguliers et des missions spécifiques sur le terrain, adaptées au contexte de chaque pays.

En 2024, dans le cadre de son appui au CCM-Mali et aux programmes de subventions, l'équipe pays Mali du Fonds mondial, sous la coordination de la gestionnaire du portefeuille Mali, a mené plusieurs activités, parmi lesquelles :

1.1. Mission de l'équipe pays du Fonds mondial au Mali (26 février au 01 mars 2024).



Photos : Mission de l'équipe pays du Fonds mondial

Du 26 février au 1er mars 2024, une mission de l'équipe pays du Fonds mondial, composée de plusieurs responsables thématiques, s'est rendue au Mali. Cette mission avait pour objectif principal de participer au lancement du 7^e cycle de subventions (GC7) pour la période 2024-2026 concernant le VIH, la tuberculose et le renforcement du système de santé (RSS), ainsi qu'aux préparatifs de l'élaboration de la nouvelle demande de financement pour le paludisme (2025-2027).

Les objectifs de la mission étaient :

- Rencontrer les autorités nationales, notamment le MSDS ;
- Faire le point sur le démarrage des nouvelles subventions VIH/TB/RSS avec les bénéficiaires principaux (PR) ;
- Participer à l'atelier de validation du modèle de contractualisation des CCom ;

- Examiner, avec le CCM et les parties prenantes, la feuille de route pour la demande de financement paludisme ;
- Tenir des discussions avec le programme paludisme, le cluster lead humanitaire et les organisations impliquées dans la campagne de distribution des moustiquaires au Nord ;
- Échanger avec les représentants de la société civile ;
- Rencontrer les partenaires bilatéraux ainsi que les partenaires techniques et financiers.

La mission a permis de mobiliser l'ensemble des parties prenantes : autorités sanitaires nationales, partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux, responsables des départements et structures techniques concernés, ainsi que les bénéficiaires principaux des subventions du NFM3 et les PR potentiels du GC7.

Elle s'est matérialisée par des visites de courtoisie, des rencontres techniques, des réunions spécifiques et la visite de sites, contribuant ainsi à renforcer la coordination et l'adhésion de tous les acteurs au processus de mise en œuvre des nouvelles subventions et de préparation de la demande de financement Paludisme.

1.2. Mission GAS de l'équipe pays du Fonds mondial au Mali (du 26 au 30 mai 2024) :

Cette mission de l'équipe pays du Fonds mondial s'est tenue dans le cadre de la passation de services entre Dr Nathalie Irié la Spécialiste en gestion des produits de santé, appelée à d'autres fonctions, et son successeur Dr Charles Sasita Rwabukera, son successeur au sein de l'équipe pays Mali du Fonds mondial. Elle avait un double objectif : assurer une transition fluide dans la gestion du portefeuille et renforcer le suivi des subventions en cours, notamment en matière de gestion des achats et des stocks des produits de santé.

À cet effet, l'équipe de mission a conduit une série de réunions d'échanges avec les principales parties prenantes, parmi lesquelles :

- le CCM-Mali ;
- les bénéficiaires principaux des subventions ;
- les responsables des services et départements techniques impliqués dans la gestion des produits de santé ;
- ainsi que certains collaborateurs des programmes de subvention.

Ces échanges ont permis de faire le point sur les défis liés aux chaînes d'approvisionnement, d'identifier les contraintes opérationnelles et d'explorer des pistes de solutions pour améliorer la disponibilité et la gestion rationnelle des produits de santé essentiels à la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

La mission a également effectué une visite de terrain au Centre de santé de référence (CsRef) de la Commune I du district de Bamako. Cette visite avait pour but d'observer, sur le terrain, l'application des mécanismes de gestion des produits de santé financés par le Fonds mondial, d'échanger avec les prestataires de services et de recueillir leurs recommandations pour un renforcement de l'efficacité et de l'efficience du système. À travers cette mission, l'équipe pays du Fonds mondial a non seulement assuré la continuité dans la gestion du portefeuille Mali, mais elle a aussi renforcé le dialogue avec les parties prenantes nationales, consolidant ainsi l'accompagnement déjà initié lors des dernières missions.

1.3. Mission de l'équipe pays du Fonds mondial au Mali (du 08 au 19 juillet 2024)



Photos : Mission de l'équipe pays du Fonds mondial

La mission avait pour objectif principal de lancer les négociations de la subvention Paludisme pour la période 2025-2027, de participer à l'atelier semestriel avec les Directions Régionales de la Santé (DRS) et la DGHSP, ainsi que de tenir des échanges avec les principaux récipiendaires (PR), les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers, et le LFA.

Objectifs spécifiques de la mission :

- Lancement des négociations de la subvention Paludisme avec le CRS, le PNLP, la DGHSP et les parties prenantes ;
- Rencontre avec les autorités nationales, notamment le MSDS ;
- Participation à l'atelier semestriel avec les DRS et la DGHSP (17 et 18 juillet) ;
- Suivi du démarrage des nouvelles subventions VIH/TB/RSS avec les PR ;
- Discussions avec les ONG humanitaires partenaires ;
- Rencontres avec les partenaires bilatéraux et les partenaires techniques et financiers.

Elle a permis de faire les arrangements possibles sur les subventions en termes de planification et la mise en œuvre des activités ; de précision de zones géographiques d'intervention ; de fixation des budgets et de précision des indicateurs.

L'équipe pays du Fonds mondial a également profité de cette mission pour s'enquérir de l'état global de préparation, tant technique qu'institutionnel, des demandes de financement soumises au nom du Mali. Des rencontres formelles ont eu lieu avec le CCM-Mali ; les équipes techniques des programmes ; les plus hautes autorités de la santé. Les échanges ont principalement porté sur :

- la justification des dépenses réalisées au titre du NFM3/GC6 ;
- la mobilisation des cofinancements pour les deux périodes NFM3/GC6 et GC7.

1.4. Mission de l'Equipe pays du Fonds mondial au Mali (du 04 au 09 novembre 2024)

La mission avait pour objectif principal d'assurer le suivi des subventions en cours, en mettant un accent particulier sur les composantes VIH, tuberculose et renforcement du système de santé (RSS), ainsi que sur le volet C19RM. Elle visait également à tenir des échanges de haut niveau avec les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers, les ONG humanitaires, l'agent fiscal et le LFA. Une audience officielle a été accordée à la délégation par :

- Madame le Ministre de la Santé et du Développement social, le Médecin Colonel Assa Badiallo TOURE ;
- Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances ;
- Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

La mission a permis de faire le point sur les activités de clôture de la subvention Paludisme NFM3 (2022-2024) et de contribuer aux préparatifs du démarrage des subventions GC7 (2025-2027). Au cours de leur séjour, les membres de l'équipe pays du Fonds mondial ont conduit plusieurs activités, individuellement ou collectivement selon les cas :

- Rencontre avec les membres du Bureau et le Staff du Secrétariat Permanent ;
- Échanges avec les principaux responsables des structures sanitaires ;
- Mise au point avec les équipes des programmes et les PR (UMRSS, PIM, CRS et ARCAD Santé PLUS) sur l'état d'avancement des subventions en cours ;
- Suivi spécifique du plan de travail de la CSLS-TBH et d'ARCAD Santé PLUS, ainsi que de la performance des programmes destinés aux populations clés ;
- Réunion conjointe avec les ONG humanitaires, les PR et le CCM-Mali ;
- Échanges stratégiques avec les partenaires clés du Fonds mondial au Mali, notamment : Ambassade des États-Unis, Ambassade des Pays-Bas, Banque mondiale, OMS, ONUSIDA, USAID/PEPFAR, SE/HCNLS, DGSHP, INSP, DPM, PPM, LNS, CIPRIS ;
- Visites de terrain au Centre RdR d'ARCAD et au CESAC de Bamako.

VIII. PARTENARIATS

1.5. Partenariat avec l'USAID/FHI360

Le partenariat entre le CCM-Mali et l'USAID/FHI360 s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de l'Instance de Coordination Nationale (ICN) afin de lui permettre de remplir efficacement ses missions.

Au cours de l'année 2024, ce partenariat s'est matérialisé à travers un appui structuré autour de deux axes majeurs :

1.5.1. Activités de coordination :

Plusieurs actions ont été menées en 2024 afin de renforcer le fonctionnement du CCM-Mali, de favoriser la participation inclusive des parties prenantes et d'améliorer la qualité des processus de gouvernance. Ces activités se sont articulées autour des points suivants :

- **Organisation de rencontres périodiques de coordination** entre les responsables du CCM-Mali et ceux de FHI360 (Représentant pays et Chargé des finances), afin d'assurer un suivi rapproché des activités conjointes et une harmonisation des interventions ;
- **Recrutement de ressources humaines spécialisées**, notamment un Conseiller en suivi stratégique et un informaticien IT, en vue de renforcer les capacités techniques et opérationnelles du Secrétariat permanent ;
- **Amélioration du cadre et des conditions de travail** à travers l'équipement des bureaux du CCM-Mali ;
- **Financement d'activités techniques** en faveur des organes et des membres du CCM-Mali ;
- **Élaboration du plan de travail 2024** relatif aux activités du partenariat CCM-Mali/FHI360, assorti d'un chronogramme d'exécution clair et réaliste ;
- **Partage des documents de planification** avec FHI360 pour information et collecte d'avis/amendements.

1.5.2. Réunions techniques de suivi de la mise en œuvre du plan de travail :

Dans le cadre du partenariat CCM-Mali / USAID-FHI360, des réunions techniques de suivi ont été régulièrement organisées afin d'assurer une bonne exécution du plan de travail convenu.

Ces rencontres ont eu pour objectifs :

- d'échanger sur le niveau d'avancement des activités programmées ;
- d'identifier les difficultés rencontrées et les contraintes pouvant constituer des freins à la mise en œuvre effective des activités ;
- de proposer des solutions adaptées aux facteurs limitants afin de garantir l'atteinte des résultats attendus du partenariat.

Au cours de ces réunions, il est ressorti que certains besoins nouveaux, non initialement prévus, nécessitaient un réaménagement du plan d'actions ainsi qu'une ouverture vers des activités supplémentaires. Par ailleurs, la faible budgétisation de certaines activités a entraîné des contraintes, rendant nécessaire la mobilisation de budgets complémentaires pour assurer leur mise en œuvre effective. Ces réunions techniques ont ainsi joué un rôle central dans le

pilotage du partenariat, en permettant une meilleure anticipation des défis, une adaptation progressive des interventions et une gestion plus souple et réactive des ressources disponibles.

1.5.3. Suivi budgétaire des fonds du partenariat CCM-Mali et USAID/FHI360 :

Face au constat d'un faible taux de consommation du budget initialement prévu, une réunion d'échanges s'est tenue entre l'équipe du Secrétariat permanent du CCM-Mali et les responsables de FHI360, notamment le Représentant Pays et le Directeur financier.

Les discussions ont porté principalement sur :

- la situation financière à la date du 31 décembre 2023, incluant les dépenses déjà engagées et comptabilisées ;
- le solde disponible, jugé relativement élevé au regard des activités réalisées.

À l'issue des échanges, il a été convenu par les deux parties de :

- prolonger la période de mise en œuvre de l'assistance technique jusqu'au 31 décembre 2024 ;
- renforcer le partenariat par l'introduction d'activités supplémentaires pertinentes afin de garantir une utilisation optimale des ressources ;
- veiller à ce que les nouvelles propositions d'activités soumises par le CCM-Mali respectent les critères d'éligibilité fixés par l'USAID, comme précisé par le représentant de FHI360.

Ce processus de suivi budgétaire a permis non seulement d'optimiser l'utilisation des fonds disponibles, mais aussi de renforcer la flexibilité et la pertinence des interventions du partenariat.

1.6. Autres partenariats

Dans le cadre de ses missions de coordination, de mobilisation des partenaires et de suivi des activités des bénéficiaires des subventions du Fonds mondial, le CCM-Mali a collaboré et échangé avec diverses structures partenaires tout au long de l'année 2024. Parmi les principales actions menées, on retient :

- La participation à l'élaboration et à la finalisation du Plan Stratégique National (PSN) Paludisme 2023-2027 avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) ;
- Une rencontre avec la nouvelle équipe de Plan International Mali, PR institutionnel pour le volet VIH/TB ;
- La participation à l'atelier de formation sur les outils d'estimation et de projection du Spectrum, organisé par le Secrétariat Exécutif du HCNLS ;
- Une séance d'échanges entre le CCM-Mali et la PPM ;
- Une visite de courtoisie de la cheffe zone Afrique de CRS et une réunion de suivi sur l'avancement de la subvention NFM3 Paludisme ;

- La participation à l'atelier d'induction du personnel de l'Unité de Mise en œuvre du Renforcement du Système de Santé, de Plan International, de la Cellule Sectorielle de Lutte contre le Sida, des conseillers programmatiques et financiers des Directions Régionales de Santé, ainsi que des Entités de Mise en Œuvre (EMO), dans le cadre du nouveau cycle GC7/C19RM (2024-2026) du Fonds Mondial ;
- La collaboration avec ARCAD Santé PLUS dans le processus de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile et des Organisations à Base Communautaire, dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention GC7 VIH-TB (volet Renforcement du Système Communautaire) ;
- Une séance de travail avec ENDA Santé, dans le cadre de la revue à mi-parcours du projet régional « Frontières et Vulnérabilités au VIH » (FEVE).

Ces actions ont permis de consolider le rôle du CCM-Mali comme acteur central de coordination et de suivi des interventions financées par le Fonds Mondial.



Photos : rencontre avec la nouvelle équipe de PIM Afrique de CRS



visite de courtoisie de la cheffe zone

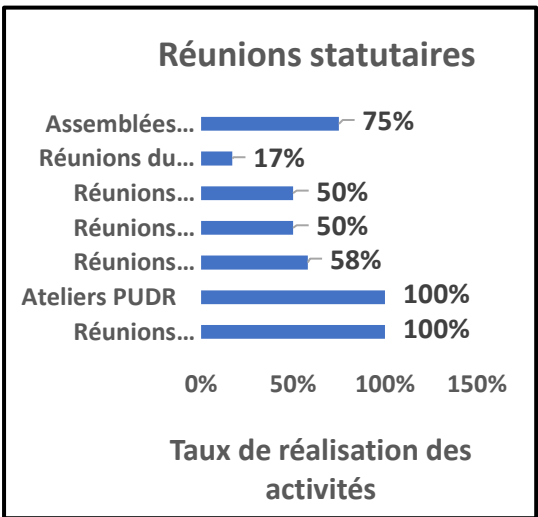
IX. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ATTEINTS :

Au cours de l'année 2024, le Secrétariat Permanent du CCM-Mali a mis en œuvre une série d'activités planifiées et non planifiées visant à atteindre divers objectifs. Cette synthèse présente les principaux résultats obtenus, les réalisations majeures ainsi que les défis rencontrés.

1.7. Activités Planifiées :

1.7.1. Tenue des réunions statutaires (AG et bureau), des réunions du comité de suivi stratégique (CSS) et du staff du secrétariat permanent

- Au cours de l'année 2024 cinq (5) assemblées générales ont été tenues
 - dont trois (3) ordinaires sur quatre (4) prévues soit 75% de taux de réalisation ;
 - et deux (2) extraordinaires.
- Deux (2) réunions du bureau tenu su 12 prévues soit 17% de taux de réalisation ;
- Deux (2) réunions trimestrielles d'information pour la retro-information des composantes de la société civile du CCM-Mali tenue sur quatre (4) prévues soit 50% de taux de réalisation.
- Deux (2) réunions trimestrielles d'information pour la retro-information des composantes du secteur publique siégeant au CCM-Mali tenue sur quatre (4) prévues soit 50% de taux de réalisation.



- 30 réunions hebdomadaire du staff du secrétariat permanent tenues sur 52 réunions hebdomadaire prévue soit 58% de taux de réalisation.
- Deux (2) ateliers d'analyse des données du PUDR des bénéficiaires principaux pour le compte de l'année 2024 sur deux (2) prévus soit 100% de taux de réalisation.
- Quatre (4) réunions sur quatre (4) prévues des membres du Comité de Suivi Stratégique soit 100% de taux de réalisation.

7.2.1. Renforcement des Capacités :

7.2.1.1. Ateliers de formation

- a) Un atelier de formation de formation des membres de la Commission de Suivi Stratégique aux valeurs, principes et directives du Fonds mondial et la finalisation du plan de Suivi Stratégique 2024-2026.

Résultat : 100% des participants ont déclaré une amélioration de leurs connaissances sur les valeurs, principes et directives du Fonds mondial. Un plan de Suivi Stratégique 2024-2026 est élaborer et disponible.

- b) Un atelier de formation des nouveaux membres du CCM-Mali, sur les valeurs, principes et directives du Fonds mondial et sur l'organisation et le fonctionnement des Instances de Coordination Nationale (ICN)

Résultat : 100% des participants ont déclaré une amélioration de leurs connaissances sur les valeurs, principes, directives du Fonds mondial et sur l'organisation et le fonctionnement des Instances de Coordination Nationale (ICN).

- c) Un atelier de formation des membres du Comité de Suivi Stratégique aux concepts clés et attentes de Suivi Stratégique dans le cadre de l'Initiative Stratégique d'Evolution des CCM

Résultat : 100% des participants ont déclaré une amélioration de leurs connaissances sur les concepts clés et attentes de Suivi Stratégique dans le cadre de l'Initiative Stratégique d'Evolution des CCM.

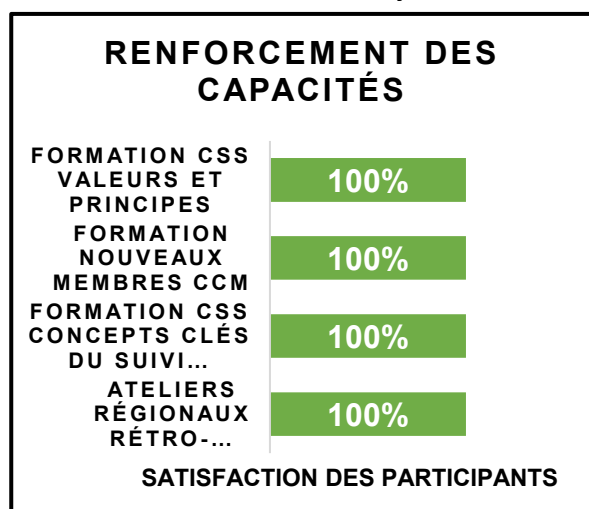
- d) **Ateliers de rétro-information** : Des atelier régionaux de rétro-information des OSC siégeant au CCM-Mali dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

Résultat : 100% des participants ont déclaré une amélioration de leurs connaissances sur les décisions et recommandations des réunions statutaires et sur les orientations techniques du CCM-Mali.

7.2.1.2. Coordination et Suivi des Projets et des activités :

- **Réunions de coordination** : Des réunions régulières ont été tenues pour suivre l'avancement des projets financés par le Fonds Mondial et l'USAID/fhi360.
- **Résultat** : 90% des activités sont en phase avec le calendrier prévu, avec des rapports d'avancement soumis dans les délais.

1.2. Renforcement des Systèmes de Suivi Stratégique :



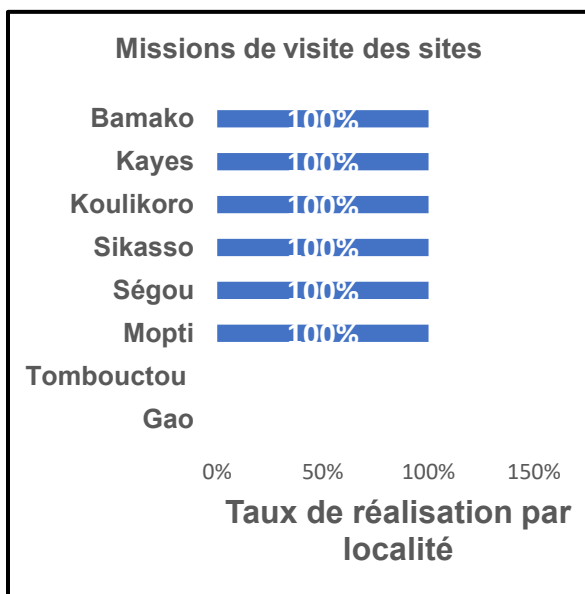
- **Mise en place d'outils de suivi Stratégique** : Introduction de nouveaux outils de suivi stratégique pour améliorer la collecte de données.

- **Résultat** : Amélioration de la qualité des données collectées, avec un taux de précision de 95%.

- **Visite des sites** : Deux (2) missions de visite des sites réalisées sur deux (2) prévues soit 100% de taux de réalisation, par les membres du comité de suivi stratégique (CSS) du CCM-Mali dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district Bamako. Les sites des régions de Tombouctou

et Gao n'ont pas puis être visiter en 2024.

7.2.1.3. Activités Non Planifiées



a) Partenariats Renforcés :

- **Collaboration avec de nouveaux partenaires** : Établissement de partenariats avec des organisations et des services étatiques pour des initiatives conjointes.

- **Résultat** : Obtention en vue de financements additionnels et renforcement des ressources disponibles.

b) Tâches Imprévues et les sollicitations durant le semestre

- Participation à des activités temporaires ou à des sollicitations qui n'étaient pas prévus dans le plan de travail initial.

- Réalisation de tâches ponctuelles demandées par la hiérarchie et les collègues.

Malgré les défis externes et internes, le Secrétariat Permanent du CCM-Mali a réussi à réaliser une grande partie de ses objectifs pour de l'année 2024. Les activités planifiées ont été mises en œuvre avec succès, tandis que les activités non planifiées ont permis de répondre efficacement aux besoins imprévus. Pour l'avenir, il sera important de renforcer la résilience face aux défis externes, améliorer encore la coordination interne pour garantir la continuité et l'efficacité des interventions.

X. DIFFICULTÉS / CONTRAINTES

En 2024, le Secrétariat permanent du CCM-Mali a été confronté à plusieurs défis qui ont entravé la mise en œuvre optimale des activités planifiées. Ces difficultés se répartissent entre facteurs internes liés à la gouvernance, à l'organisation et aux ressources du CCM-Mali, et facteurs externes relatifs au contexte sécuritaire, logistique et communicationnel du pays.

1. Facteurs internes

Les facteurs internes ayant limité ou empêché la réalisation des activités planifiées au secrétariat permanent du CCM-Mali courant l'année 2024 peuvent être catégorisés de différents ordres :

a) Manque de Ressources Humaines Qualifiées :

- Insuffisance de personnel qualifié pour mener à bien les activités planifiées.
- Départs inattendus de membres clés de l'équipe.

b) Déficit dans le fonctionnement et de renforcement de capacités :

- Non-opérationnalisation de certains organes (Commission de suivi du cofinancement et Commission d'éthique) malgré leur structuration ;
- Insuffisance de programme structuré de formation continue pour le personnel et les membres ;
- Faible préparation et accompagnement des nouveaux employés, réduisant leur efficacité dès leur prise de fonction.

c) Problèmes Financiers Internes :

- Absence d'un comptable permanent basé au siège du CCM-Mali.
- Insuffisance des ressources financières disponibles pour couvrir les besoins réels.
- Absence d'allocation formelle de ressources financières par l'État, limitant le fonctionnement optimal du CCM-Mali.

d) Dysfonctionnement dans les Systèmes de Communication :

- Absence d'un chargé à la communication.
- Absence d'un plan de communication interne/externe.
- Insuffisance de mécanismes de diffusion et de partage d'information entre les organes du CCM-Mali et ses partenaires.

e) Problèmes de Logistique et d'Infrastructure :

- Absence d'un chargé à la logistique.
- Non-opérationnalité du poste de chauffeur/coursier.
- Immobilisation du véhicule du CCM-Mali pour cause de dossiers administratifs incomplets.
- Charges croissantes liées au support comptable et logistique (gestion du groupe électrogène, préparation de requêtes, etc.), alourdissant le travail du personnel du Secrétariat permanent ;
- Insuffisance de matériel de bureau et d'équipements indispensables pour le fonctionnement quotidien.

1. Facteurs externes

Les facteurs externes ayant perturbé ou empêché la réalisation des activités planifiées au secrétariat permanent du CCM-Mali courant l'année 2024.

a) Contexte sécuritaire national

- L'insécurité persistante dans les régions du Nord et du Centre a empêché ou limité certaines missions de suivi, de rétro-information et de supervision sur le terrain.

b) Problèmes de Logistique et d'Infrastructure :

- Coupures d'électricité répétées dans les locaux du CCM-Mali, ralentissant le travail administratif et l'organisation des réunions.

c) Problèmes de Communication et d'Information :

- Difficultés à accéder à des informations précises et à jour nécessaires pour la planification et la mise en œuvre des activités.

Ces contraintes, internes comme externes, ont eu pour effet de ralentir la mise en œuvre de certaines activités programmées et de réduire l'efficacité opérationnelle du CCM-Mali. Ils mettent en évidence la nécessité de renforcer la gestion interne, de former le personnel, et d'améliorer les processus organisationnels pour surmonter ces défis à l'avenir.

XI. CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS

L'année 2024 a marqué une étape charnière dans la vie du CCM-Mali, avec la mise en place de nouveaux organes, l'adoption du règlement intérieur révisé, l'organisation de plusieurs formations et l'écriture de la note conceptuelle pour la nouvelle subvention du GC7/Paludisme pour la période 2025-2027. Ces acquis témoignent de la volonté du CCM-Mali de renforcer sa gouvernance, d'améliorer ses performances et d'assurer la transparence dans la gestion des financements du Fonds mondial. Cependant, les difficultés rencontrées tant sur le plan institutionnel que fonctionnel ont mis en évidence la nécessité de consolider davantage les fondations organisationnelles du CCM-Mali, de renforcer son autonomie financière et de dynamiser l'engagement des membres et des organes techniques.

Afin de corriger les insuffisances et de renforcer l'efficacité du CCM-Mali, les recommandations suivantes sont formulées :

1. Ressources humaines et organisation

- Recruter du personnel de support (chauffeur, comptable, logisticien et chargé à la communication) au titre d'employés formels du CCM-Mali ;
- Concrétiser la mise en place et le fonctionnement de tous les organes du CCM-Mali (notamment le comité cofinancement et le comité d'éthique).

2. Plaidoyer et financement

- Renforcer le plaidoyer auprès des autorités nationales pour obtenir une allocation budgétaire régulière de l'État au profit du CCM-Mali ;
- Formaliser l'appui financier de l'État lors de l'élaboration des demandes de subventions.

3. Mobilisation et implication des membres

- Renforcer les capacités des membres pour une meilleure connaissance des missions et responsabilités du CCM-Mali ;
- Promouvoir des mécanismes incitatifs pour améliorer la participation des membres aux activités statutaires.

4. Fonctionnement logistique et technique

- Installer un système d'électrification solaire (panneaux solaire) afin de garantir une alimentation régulière en électricité pour le siège du CCM-Mali.